

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES 2024-2025

Diplôme: Master
Domaine: Arts, lettres, Langues
Mention: Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales
Spécialité: Etudes Romanes
Finalité: Recherche
Option: Portugais

S Semestre
UE Unité d'Enseignement (constitutif du Semestre)
EC Elément Constitutif de l'UE

ELEMENT	M2PR02		MASTER 2	
	ENSEIGNEMENT		MODALITE D'EVALUATION	
	CODE	INTITULE	SESSION 1	SESSION 2
S3	3SMR002	SEMESTRE 3	MOYENNE DU SEMESTRE (égale à la moyenne des UE du Semestre) SUR 20 = UE1 (coeff. 12) + UE2 (coeff. 8) + UE3 (coeff. 10) / 30	
UE1	MU1PR3PF	UE 1 : ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES (1 EC au choix)	MOYENNE DE L'UE (égale à la moyenne des EC de l'UE) SUR 20 = EC1 (coeff. 12) ou EC2 (coeff. 12) / 12	
EC1	M3PRS001	Séminaire littérature et civilisation du Portugal	Prés. orale (50%) + écrit ±15 000 signes, en portugais (50%)	/
EC2	M3PRS002	Séminaire littérature et civilisation du Brésil	Prés. orale (50%) + écrit ±15 000 signes, en portugais (50%)	/
UE2	MU2PR3PF	UE 3 : ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE (1 EC au choix)	MOYENNE DE L'UE (égale à la moyenne des EC de l'UE) SUR 20 = EC1 (coeff. 8) / 8 ou EC2 (coeff. 8) / 8	
EC1	M3PRF621	Recherche - Atelier recherche	Ecrits et/ou oral	/
EC2	M3PRF721	Enseignement - Didactique et connaissance du métier	Ecrits et/ou oral	/
UE3	MU3PR3PF	UE 3 : APPROFONDISSEMENT (1 EC au choix)	MOYENNE DE L'UE (égale à la moyenne des EC de l'UE) SUR 20 = EC1 (coeff. 10) / 10 ou EC2 (coeff. 10) / 10	
EC1	M3PRF421	Enseignement - Thème	Ecrits	/
EC2	M3PRS003	Séminaire littérature et société	Prés. orale (50%) + écrit ±15 000 signes, en portugais (50%)	/
S4	4SMR002	SEMESTRE 4	MOYENNE DU SEMESTRE (égale à la moyenne des UE du Semestre) SUR 20 = UE1 (coeff. 15) + UE2 (coeff. 15) / 30	
UE1	MU1PR4PF	UE 1 : ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES (1 EC au choix)	MOYENNE DE L'UE (égale à la moyenne des EC de l'UE) SUR 20 = EC1 (coeff. 15) / 15 ou EC2 (coeff. 15) / 15	
EC2	M2PRF221	Littérature et civilisation du Portugal	Prés. orale (50%) + écrit ±15 000 signes, en portugais (50%)	/
EC3	M2PRF321	Littérature et civilisation du Brésil	Prés. orale (50%) + écrit ±15 000 signes, en portugais (50%)	/
UE2	MU2PR4PF	UE 2 : MÉMOIRE*	MOYENNE DE L'UE (égale à la moyenne des EC de l'UE) SUR 20 = EC1 (coeff. 15) / 15	
EC1	M4EIPMEM	Mémoire	(en session 1 ou 2) Mémoire ±150 000 signes, en Français (60%) + soutenance en Portugais (40%)	

*MÉMOIRE ET SOUTENANCE

Règles de progression : M2

La soutenance du mémoire n'est rendue possible qu'après autorisation du directeur ou de la directrice de recherche, seul(e) apte à juger de la recevabilité du travail remis par l'étudiant(e).
La soutenance du mémoire de première année est obligatoire pour l'inscription en deuxième année et la soutenance du mémoire de seconde année est obligatoire pour l'obtention du diplôme de Master.

Soutenance

La soutenance effective du mémoire en M2 est obligatoire.
En M2, elle se déroule en présence d'au moins deux enseignant(e)s-chercheur(e)s, parmi lesquel(le)s moins un(e) enseignant(e)-chercheur(e) habilité(e).

Choix du sujet

Lorsque le directeur ou la directrice de de recherche est un(e) enseignant(e) de rang B, il est fortement recommandé que le sujet proposé soit porté à la connaissance de la professeure ou du professeur responsable de l'aire disciplinaire concernée avant sa validation définitive.

Quand et comment faut-il rendre son travail ?

L'attention des étudiant(e)s est attirée sur le fait que la décision de conduire le mémoire à la soutenance n'appartient pas à l'étudiant(e), mais au directeur ou à la directrice de de recherche. À cet effet, il est indispensable que l'étudiant(e) avance dans la rédaction du mémoire en rendant compte régulièrement à son directeur ou à sa directrice du travail effectué et des difficultés rencontrées. Ce n'est pas quelques jours avant la soutenance qu'il faut faire part de problèmes qui n'auraient pas été discutés en cours d'année avec le directeur ou la directrice de recherche. Il est souhaitable, à la fin du premier semestre, d'avoir mis au point un plan prévisionnel détaillé du mémoire, l'amorce d'un corpus et des éléments de bibliographie. À la fin du second semestre, chaque étudiant(e) doit rendre le mémoire rédigé et présenté selon les normes attendues.

Note de cadrage

Assiduité

Pour être considéré(e) comme assidu(e), l'étudiant(e) doit être présent(e) à tous les cours (cours magistraux et travaux dirigés), ainsi qu'à toutes les épreuves organisées pour le contrôle des connaissances (CCI, CM ou CT), à l'écrit ou à l'oral.

Justificatifs d'absence acceptés lors d'une absence à un DST (CCI) :

En plus des certificats médicaux et administratifs qui sont acceptés de droit, sont susceptibles d'être acceptés comme justificatifs d'une absence non médicale ou non administrative, les justificatifs suivants :
Un certificat de décès ou de maladie grave d'un proche / Un certificat de mariage ou de naissance / Une convocation d'un organisme officiel ou tout autre document équivalent / Une convocation pour l'examen du code ou du permis de conduire / Une attestation datée par la RATP, SNCF, etc. d'un retard dans les transports (incident, grève, ...).
Dans tous les cas, la pièce justifiant l'absence doit être présentée auprès de l'enseignant(e) et du secrétariat pédagogique concerné, dans un délai de rigueur de 4 jours ouvrés. Il est possible dans un premier temps de l'envoyer par mail, mais la présentation de l'original à l'enseignant(e) et au secrétariat pédagogique dans les meilleurs délais est tout aussi impérative.

Absences injustifiées aux TD

En cas de trois absences non justifiées aux TD d'une EC, la moyenne à l'EC sera divisée par 2. À cet effet, un contrôle des présences sera effectué à chaque séance de TD (appel, émargement).